

LANN URVAN N° 272

janvier - février 2019

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02 98 25 03 04
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

24 janvier 2019 à 20h30

Janvier sec et sage, est un bon présage.



Une année bien tourmentée s'est achevée avec encore beaucoup de « turbulences ».

Nous sommes tous interpellés par ces demandes de justice sociale, de démocratie participative et de baisses des prélèvements.

La maison communale sera ouverte pour recueillir les doléances à transmettre au service de l'État.

Ce serait une erreur de ne pas écouter ces messages, et l'opportunité existe peut-être de faire évoluer notre société vers plus de justice.

Que l'année 2019 soit l'année de cet espoir et faisons le vœu de trouver les bons chemins pour un avenir plus serein afin que le bien vivre ensemble soit une réalité partagée.

Je vous adresse à tous mes vœux et ceux des élus du conseil municipal.

Bloavez mad

Le maire

Jean-Louis VIGNON

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N°42 du 11 décembre 2018

Les élus se sont réunis pour la dernière fois de l'année sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON. À l'ordre du jour, la convention avec la MPT, l'antenne relais Orange, les tarifs communaux.

Karine MORVAN est absente. Yvan BRISHOUAL a donné pouvoir à Jean Louis VIGNON et Nathalie ABIVEN à René RAUD.

I Convention MPT : Jeunesse.

La convention qui nous lie à la Maison pour tous de Landerneau (MPT), pour les animations du secteur jeunesse a été reconduite à l'unanimité. Jean-Louis VIGNON, maire, s'est félicité des très bons retours qu'il en avait.

En plus de l'ouverture du foyer à Ti An Holl, les adolescents de 9 à 17 ans de Saint-Urbain participent régulièrement aux rendez-vous, séjours et activités qui leur sont proposées.

Ainsi en avril, un séjour pour les 12-15 ans est programmé au Futuroscope. L'été en juillet, direction le Portugal pour les 13-15 ans et en Croatie pour les 14-17 ans.

Pour diminuer les coûts des séjours, les jeunes organisent des actions d'autofinancement.

Le renouvellement de la convention pour les quatre années à venir s'élève à 20 734 € pour le budget communal. Une aide financière de la CAF vient minorer le reste à charge

communal.

II Antenne relais.

L'accord donné par la commune à Orange pour l'installation de l'antenne relais de téléphonie mobile dans le quartier de Bellevue suscite des inquiétudes chez les riverains. Le maire a rappelé qu'il les avait reçus et donné tous les éléments en sa possession (Voir page 3).

III Tarifs communaux.

Il n'y aura pas de hausse à l'exception du loyer des deux logements communaux qui suivent l'inflation (1,57 %), par contre, à la demande de la CCPLD qui reprend au 1^{er} janvier la compétence eau potable, une augmentation de 1 % des tarifs est décidée (voir page 5).

Le transfert des équipements (station de pompage, réseaux, château d'eau) ainsi que les emprunts sont approuvés majoritairement. L'avenir du terrain de boisement aux abords de la source est posé ; les élus préférant garder la maîtrise de ce domaine forestier.

IV En Bref.

Éclairage public : un changement des candélabres est prévu en 2019 place Ti an Holl à Pen ar Valy, rue Traverse et Kersulec. Coût des travaux de l'ordre de 20 000 € dont une grande partie sera financée par le Syndicat d'électrification du Finistère. Il ne devrait rester à la charge de la commune que 9 000 €.

BILAN 2018

Urbanisme :

Six permis de construire pour maisons neuves ont été déposés et l'extension du lotissement de la Venelle Blanche est lancée.

Population :

Au 1er janvier 2019, 1637 habitants vivent à Saint-Urbain, nous étions 1641 en 2018.

École :

196 élèves lors de la rentrée 2018. Les TAP sont arrêtés en septembre et la semaine de quatre jours est réinstaurée.

La nouvelle garderie s'est ouverte au mois de mai. Le réfectoire pour les maternelles est aménagé dans l'ancienne garderie.

Enfance / jeunesse :

Signature du nouveau contrat avec la Maison pour tous de Landerneau pour l'accompagnement jeunesse, ouverture du foyer.

Finances :

Maintien des taux communaux et des tarifs communaux.

Personnel :

Départ en retraite de François ROMEUR après 39 ans au service de la commune. Pierre ABHERVÉ GUEGUEN le remplace.

Embauche de deux contrats aidés Nolwenn NICOLAS (renouvellement) et Audrey LIEBER.

Muriel TRAPATEAU devient attachée territoriale, Anne Perrine COCMAN, adjoint administratif pour la bibliothèque à ¼ temps.

Voirie :

La route du four à Chaux, élargie au début 2018, a été enrobée entre l'intersection de Beuzidou et de Tréflévénez.

La route de Kersulec, dans la traversée du village a été rénovée en enrobé.

Le réseau d'eaux pluviales est en cours de rénovation rue de Pen an Dorguen.

Infrastructure :

Inauguration de la nouvelle bibliothèque « les mille feuilles ».

Une aide de 15 000 € HT est allouée à l'achat d'ouvrage et 27 000 € HT pour le mobilier.

Effacement des réseaux à Pen An Dorguen.

Lancement de deux études pour la rénovation des vestiaires de foot et d'une salle multisports.

Intercommunalité :

La CCPLD prendra la compétence de l'eau au 1^{er} janvier.

L'eau et l'assainissement seront gérés par un délégataire public « Eau du Ponant ». La commune de Saint-Urbain se prononce très majoritairement contre ce transfert.

Finalisation du projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La commune approuve le projet de SCoT du Pays de Brest mais demande que l'objectif de densité moyenne de logements se fasse à l'échelle de l'EPCI afin de conserver l'aspect rural de nos communes.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 7 janvier, est né PERON Antoine, domicilié 260 route de Kersulec.

Décès :

Mme RECEVEUR épouse SCHIELE Jocelyne, le 20 décembre.



ANTENNE ORANGE

Pour améliorer la réception des téléphones portables sur notre commune, Orange va implanter un pylône de 30 mètres de hauteur supportant des antennes relais 3G et 4G.

Le lieu retenu est une parcelle communale en haut de la zone d'activités de Bellevue qui répond aux critères de hauteur et de proximité du bourg permettant d'atteindre les points bas de la commune.

Cette antenne sera raccordée au réseau électrique d'une part et au NRA (central téléphonique) par fibre optique d'autre part.

Les travaux de raccordement auront lieu avant la fin du premier semestre de cette année.

Les travaux de terrassement pour la pose du pylône ne devraient pas débuter avant mars-avril car Orange a pris du retard sur d'autres chantiers.

La mise en service devrait se faire vers la fin de cette année.

La commune a demandé à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) de faire deux mesures de champ électromagnétique avant la mise en service de l'antenne (une mesure à l'école et une autre au 90 allée de Bellevue).

Le but est de faire une autre mesure aux mêmes endroits une fois la mise en service de l'antenne pour comparer les niveaux et éviter des polémiques stériles.

À ce sujet, il convient de rappeler qu'aucun effet néfaste des ondes électromagnétiques n'a pu être mis en évidence malgré de nombreuses études scientifiques sur le sujet en dehors des effets thermiques des émetteurs.

C'est pour éviter ces effets que les niveaux d'émission ont été limités en France à un seuil de puissance 50 fois plus faible que celui provoquant un effet thermique (les niveaux d'émission sont en réalité bien plus faibles).

L'académie de médecine confirme les conclusions de ces études et précise que : « Le classement en « possiblement cancérigène » (2B) par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) ne concerne pas les antennes relais mais les portables, dont les niveaux d'émission sont très différents.

En effet, les antennes de téléphonie mobile entraînent une exposition aux champs électromagnétiques 100 à 100 000 fois plus faible que les téléphones portables : être exposé pendant 24 heures à une antenne à 1 volt par mètre donne la même exposition de la tête que de téléphoner avec un portable pendant 30 secondes. »



PETITES ANNONCES

Trouvé : un chat mâle noir et blanc de 10-12 mois non pucé retrouvé place de la mairie le 1^{er} janvier. Contact au 06 86 68 54 01.

Objets trouvés : gants, bonnet, téléphone, plaque d'immatriculation et lunettes.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 28 janvier

**Pourquoi j'entends moins bien ?
Pr. MARIANOWSKI**

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS) 06 99 44 56 66
(M. BOISNE) 06 71 91 67 02
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRE MAIRIE

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Mercredi : 10h00 -12h00
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
Vendredi : 08h45 -12h00
Samedi : 08h45 -12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 23 janvier	Mercredi 16 janvier
Mercredi 6 février	Mercredi 30 janvier
Mercredi 20 février	Mercredi 13 février
Mercredi 6 mars	Mercredi 27 février
Mercredi 20 mars	Mercredi 13 mars

Le prochain bulletin paraîtra vers
la **mi-mars**. Veuillez déposer vos
annonces à la mairie pour le 1^{er} mars
dernier délai.
Merci.



CAHIER DE DOLÉANCES

Origine : un cahier de doléances est un registre dans lequel les assemblées chargées d'élire les députés aux États généraux notaient vœux et doléances. Cet usage remonte au XIV^e siècle. Les cahiers de doléances les plus notoires restent ceux de 1789.

À la mairie de Saint-Urbain, il existe déjà un cahier de doléances lié à la vie communale.

Suite à la crise actuelle, le maire a décidé de mettre à disposition des habitants un 2^e cahier de doléances afin de faire remonter vos revendications dans ce contexte de crise profonde dont les gilets jaunes sont l'une des manifestations les plus significatives.

Chaque citoyen peut désormais inscrire ses différentes suggestions ou remarques sur ce registre durant les horaires d'ouverture des services municipaux.

Le destinataire de ce document n'est autre que le Président de la République.

Le rôle du maire et du conseil municipal sera d'écouter et de faire remonter l'information telle quelle, sans prendre parti, sans juger, sans contredire...



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Communication de la Direction départementale des Finances publiques du Finistère sur le prélèvement à la source.

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous êtes employeur et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf : www.letese.urssaf.fr.

- en tant qu'association, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr, et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr

- en tant que particulier, vous avez obtenu en 2018, une réduction ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif.

En janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire.

Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

Les services des finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). À défaut c'est le barème qui sera appliqué.

Communiqués de la Mairie

RECRUTEMENT

Morgane LE GALL

Employée chargée du secrétariat accueil.



REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Vendredi 16 novembre, le maire Jean-Louis VIGNON a remis deux médailles d'honneur du travail.

Une médaille d'argent à Muriel TRAPATEAU secrétaire générale et une médaille d'or à François ROMEUR ancien agent technique, désormais à la retraite, pour respectivement 20 et 35 ans de travail au service des habitants.



Infos Pratiques

DON DU SANG

Lundi 4 février de 15h00 à 19h00 ;

Mardi 5 février de 15h00 à 19h00 ;

Mercredi 6 et jeudi 7 février de 8h00 à 12h00.

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.



INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

TARIFS COMMUNAUX 2019

Cantine - Garderie		Divers		Appartements	
	tarif en €				tarif en €
Garderie (heure)	2,20 €	Photocopie		Loyer appartement gauche	277,00 €
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^e enfant)	1,10 €	Location remorque		Loyer appartement droit	304,00 €
Goûter garderie	0,60 €			Loyer salon coiffure	269,00 €
Coût panier (droit de place)	1,50 €				
Pénalités garderie (séance)	4,00 €				
Eau		Location salle du bas Ty An Holl		Location Ty Kreis-Ker	
	tarif en €			Contribuables / asso. extérieures	Commerçants et sociétés privées
Abonnement	49,50 €	Apéritif, goûter, réunion		Salle A + local service	220,00 € / 280,00 €
0 à 25 m ³	0,55 €	Repas ou autre (incluant la soirée)		Chauffage A	6,00 € / 6,00 €
26 à 120 m ³	1,11 €	Allée de boules journée		Salle B	45,00 € / 55,00 €
121 à 300m ³	1,21 €	Allée de boules pour 2 h		Salle C + local service	69,00 € / 85,00 €
> 300 m ³	0,74 €	Frais heure ménage		Chauffage B ou C	3,00 € / 3,00 €
Forfait branchement	555,00 €			Toutes les salles	305,00 € / 385,00 €
Ouverture / Fermeture de compteur	10,00 €			1 table + 4 chaises	5,00 € / /
Cimetière				1 grande table + 8 chaises	8,00 € / /
	tarif en €			1 grande table seule	5,00 € / /
15 ans (2m ²)	108,00 €			1 table seule	2,90 € / /
15 ans (4m ²)	216,00 €			4 chaises	2,90 € / /
30 ans (2m ²)	130,00 €			Location lave vaisselle	15,00 € / 15,00 €
30 ans (4m ²)	260,00 €			Frais heure de ménage	30,00 € / 30,00 €
50 ans (2m ²)	390,00 €				
50 ans (4m ²)	773,00 €				
Caveaux 6 places hors concession	1 800,00 €				
Caveaux 4 places hors concession	1 555,00 €				
Mini concession 15 ans	785,00 €				
Mini concession 30 ans	1 030,00 €				
Columbarium 15 ans	625,00 €				
Columbarium 30 ans	920,00 €				
Jardin du souvenir					
	tarif en €				
Dispersion des cendres	30,00 €				
Pose de plaque pour 30 ans	100,00 €				

TRANSFERT DU SERVICE DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier le service de l'eau est transféré à la Communauté de communes (CCPLD) qui a délégué la gestion de ce service à la société publique locale (SPL) Eau du ponant, malgré un vote contre ce transfert du conseil municipal.

La SPL gère également l'assainissement des 22 communes de la CCPLD depuis cette date.

Pour toute demande (renseignement, abonnement, intervention sur le réseau d'eau potable ou d'assainissement), un seul numéro à retenir : 02 29 00 78 78.

Les tarifs de l'eau 2019 ont été votés par le conseil municipal de décembre et sont applicables par eau du Ponant pendant toute cette année.

La facturation de l'eau et de l'assainissement sera effectuée également par la SPL.

Site Internet et agence en ligne : www.eauduponant.fr



Nouveau point d'accueil à la station d'épuration de Landerneau :

en remplacement de l'accueil au Centre Théo Le Borgne. Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir (A proximité de Lidl).

Jusqu'au 31 janvier : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30, fermeture le lundi.

A partir du 4 février : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (sauf le lundi : 17 h).

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



Naissances en 2018

Date	Nom de famille	Prénom	Adr postale (rés.)	Sexe
9 février	GEORGET SALAÛN	Alix	Penbran	F
16 mars	LECOMPTE	Axelle	Kerdaoulas	F
3 avril	RAUD	Nina	15 allée de Balanec	F
26 mai	PERON	Noëllise	35 route de Créac'h Balbé	F
6 juin	AYACHI	Amir	55 résidence le Clos des Hêtres	M
23 juin	JADAUT	Léo	40 résidence Rurale	M
28 juin	GRENIER	Lévan	4 Park Nevez	M
09 juillet	LALOUX	Nolan	270 route de Kersulec	M
28 juillet	SURREL	Izia	125 résidence la Croix	F
10 août	TISSIER	Raphaël	60 rue de la Forge	M
8 octobre	DANTEC	Juliette	65 rue de Pen an Dorguen	F
11 octobre	MONFORT	Maëlle	320 rue de Pen an Dorguen	F
12 octobre	SALIOU	Axel	6 Park Nevez	M
27 octobre	DELÉTANG	Éloann	40 résidence La Croix	M



Mariages en 2018

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
28 avril	DORVAL Pascal	LE BRAS Laurence
19 mai	ROBIC David	WATIEZ Aurélie
30 juin	MORFOUACE Cédric	PERON Elodie
13 juillet	FERRELLOC Ronan	QUENTEL Christelle
21 juillet	CAUFAPÉ Yannick	LEIPP Caroline
22 septembre	JACQ Steeves	LE BIHAN Marie
13 octobre	ELLÉOUET Patrick	TASSIN Julie



Décès en 2018

Date	Nom	Prénoms
13 février	LÉON épouse PRIGENT	Marie
24 février	KERBRAT	Gilles
9 mars	ARRIGNON	Gustave
12 mars	UGUEN veuve GLINEC	Geneviève
12 mars	LE MEUR	François
24 avril	BIZIEN épouse BILLON	Yvonne
15 juin	COUCHOURON veuve ALPAERTS	Marie-Louise
21 juin	KERDONCUFF	Raymond
10 août	MORVAN	Jean
30 octobre	DAMOUR	Sylvère
2 novembre	PASQUEREAU veuve LE BUZIT	Jacqueline
20 décembre	RECEVEUR épouse SCHIELE	Jocelyne



MAISON DES SERVICES PUBLICS LANDERNEAU

59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI

PLIE

CIO

CAF

COMMUNAUTE DE COMMUNES

MISSION LOCALE

SATO INTERIM

TRESORERIE

SPANC - SPAC

PORTAGE À DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas

Courriel : sivuric@wanadoo.fr - Tél : 02 98 25 80 00

Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'hébergement pour personnes âgées Dépendantes 4 rue Jacques Dubois à Daoulas

02 98 25 94 00. Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr

Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39 (service payant).

LE DEFENSEUR DES DROITS / M. J-C L'HOSTIS

jean-claude.lhostis@defenseurdesdroits.fr

Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier

02 98 00 97 00 (jeudi matin sur rendez-vous)

Mairie de quartier de l'Europe, 31 rue Saint Jacques à Brest

- 02 98 41 00 66 (jeudi matin sur rendez-vous)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ww.caf.fr

Accueil uniquement sur RDV pris au 0 810 25 29 30

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 20 rue Amédée

Belhommet - 02 98 85 35 33. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le lundi de 13h30 à 17h.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice sur rendez-vous le jeudi après-midi.

Tél. 02 98 85 95 57 CDAS de Landerneau (voir assistante sociale ci-dessus).

CELLULE RMI

Direction de l'insertion et de la lutte contre les exclusions - 4 boulevard du Finistère, Cité administrative Ty Nay

29196 QUIMPER cedex

Tél : 02 98 76 60 94

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 (vêtements) et le mercredi de 13h30 à 16h (vêtements + alimentation)

Secours Populaire 3 bis route de la Gare 29460 DAOULAS

Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20.

ADMR de Pen Hir aux Monts d'Arrée

Antenne de DIRINON

Zac de Lannuzel à DIRINON

Tél : 02 98 07 34 85. Courriel : admrdirinon@29.admr.org

POLE SOCIAL

Place St Yves à Daoulas

Accueil téléphonique de 9h à 17h30 au 02 98 25 84 23.

MAISON POUR TOUS - CENTRE SOCIAL de Landerneau Place François Mitterrand (face à la gare)
02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre

Ouverture tous les jours de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30 (9h-12h30 le samedi)

ADI

Accueil Drogues Information. Confidentiel et gratuit
02 98 22 36 00 (Elodie Balcon, psychologue), le jeudi après-midi (sur RDV)

centre-accueil-drogue-information@chu-brest.fr

CIDFF

Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles. Permanences sans rendez-vous les lundis des semaines impaires de 14h à 17h

02 98 44 97 47 - contact@cidff29.fr

CLCV

Consommation, Logement et Cadre de Vie

Le premier samedi du mois de 09h30 à 11h30 (sauf vacances) et sur rendez-vous le troisième mercredi du mois. clevlanderneau29@gmail.com 07 82 50 37 93-02 98 21 53 94

COMITÉ DE PROBATION

Prévention de la récidive, le 1^{er} jeudi de chaque mois

CRESUS

Accompagnement des personnes en surendettement ou exclusion bancaire, le mercredi après-midi (sur RDV)
06 15 86 66 94 permanence@cresus-bretagne.fr

DIABIROISE

Réseau de santé au service des personnes diabétiques. Séances collectives (voire individuelles) sur inscription.
02 98 46 49 58 ou 06 21 59 33 62

FNATH

Défense des accidentés du travail et de la vie, le 1^{er} mercredi de chaque mois

fnath.landerneau@laposte.net

LA PLUME

Aide à la rédaction de courriers personnels et administratifs. Le mardi de 9h30 à 11h30

agirabcd29@laposte.net

LUD'AUTISME

Aide aux familles des enfants handicapés, le 2^e mardi du mois de 20h à 22h. 09 51 85 03 55 - ww.ludautisme.org

« PARLER DE TOI »

Groupe de paroles pour parents endeuillés, le vendredi (une fois par mois) de 20h à 22h

02 98 25 40 80

UFC « QUE CHOISIR »

Défendre les intérêts des consommateurs, le vendredi de 9h30 à 12h. 02 98 80 64 30

contact@brest.ufcquechoisir.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ARTISANS, COMMERÇANTS, SANTÉ

Professions de santé

Médecins : LE GUENNEC Angélique, LACOMBE Fanny et DORVAL Coline : **02 98 25 02 37**, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : **02 98 25 07 21**, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : PERROT Gwenaëlle : **02 98 25 06 55** ou **06 78 81 60 24**, 16 allée Sainte Ursule



Artisans commerçants

Electricien : CADIOU Jérôme : 02 98 25 03 97, zone artisanale de Bellevue, www.jo-cadiou-electricite.com

Electricien : LE MOAN Claude : 02 98 25 07 53 ou 06 07 22 63 94, 140 impasse des chênes

Menuiserie-Charpente : LE MENN Michael : 09 70 35 33 02, 40 allée des Noisetiers www.menuiserielemenn.com

Menuisiers : Ty Gwen Agencement : TISSIER Gwenaël 02 98 25 06 04, 60 rue de la Forge

Menuiserie : DANTEC Constructions - AUDOUARD Erwan : 02 98 25 03 37, zone artisanale de Bellevue, dantec-constructions@orange.fr, www.dantec-constructions.fr

Menuiserie : « Menuis&Co » - DEBANT Frédéric : 06 02 08 59 71 - menuisandco@yahoo.fr

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN Hervé : 02 98 25 04 60, 185 route d'Irvillac

Plombier/chauffagiste : QUIGUER Erwan 07 87 11 49 81 quiguer-plomberie@outlook.fr

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS Serge : 02 98 25 02 40 ou 06 62 09 02 40, www.menuiserie-charpente-lhostis.com

Rénovation, Placoplâtre, aménagement : YAN Fabrice : 06 10 40 62 04, 2 allée de Pen Ar Valy

Peinture Décoration : MERCIER Gilbert : 02 98 25 03 22, 25 rue de Pen An Dorguen

Aménagement de jardin : La Touche Verte. MOULLEC Thomas : 07 81 62 86 06, latoucheverte29@gmail.com

Bar Alimentation : LE BAROC'H : 02 98 25 00 00, 5 Place de l'église

Société BILLANT-LORENTZ : Vente de pommes de terre 02 98 25 00 11, Quillec

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS Véronique : 06 99 44 56 66, Bourg Laurent taxis : 06 71 91 67 02, Pen cran

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : 02 98 85 16 17, Lann Rohou

Coiffure/Esthétique: FLORENCE COIFFURE : 02 98 25 01 39, 200 place de la mairie

Coiffure à domicile (homme/femme/enfant) et retouche vêtements : LE PAPE Clara : 02 98 21 75 61 ou 06 21 31 03 08

Transporteur : CORRE André : 02 98 25 02 57, Runaher

Transporteur : PELE Patrick : 02 98 25 04 12, zone artisanale de Bellevue - www.transport-pele.com

Hébergement

Centre de vacances adaptées pour personnes handicapées majeures : TY DOUSIK : 06 98 99 38 33, 635 route de Kerdostin - <https://tydousik.bzh>

Les gîtes de Penbran

Jean-Yves et Marie-Dominique SALAUN 02 98 25 02 81 <https://www.locations29.com/hebergements/penbran>

Gîtes de Guern Ar C'hoadic

Gîtes BILLANT-LORENTZ 06 13 09 04 68 billant@wanadoo.fr

Gîte de Cleuz Bras

SALIOU Marthe par Mme SICHE Renée 02 98 83 67 80 ou 06 81 91 75 26 cleuzbras@orange.fr <https://www.brest-terres-oceanes.fr/fr/location/renee-claude-siche>



Les gîtes du Moulin de Beuzidou

COLOMBERON Catherine 02 98 25 00 58 <https://www.moulindebeuzidou.fr/>

Chambres d'hôtes à Kersulec.

Jeanne et Jean-Yves DIVERRES 02 98 25 04 37 ou 06 62 80 01 81 <http://kersulec.pagesperso-orange.fr>

Chambre d'hôtes Les Coquelicots

LE CANN Catherine 06 14 99 06 31 ou 02 98 25 00 41, lescoquelicots.chambredhotes@gmail.com

TOUS LES SAMEDIS SOIR,
une pizzeria ambulante « SOS Pizza »
s'implante place de la mairie.



CULTURE

Les Poquelins de Lannurvan

Contact : Amélie MOAL 02 98 25 02 09 ou lespoquelins@orange.fr. Activité : troupe enfants, adolescents et une troupe adulte depuis peu.

Livre échange (bibliothèque)

Contact : Michèle TREGUER 02 98 25 01 30
Activité : donner le goût de la lecture aux petits et prêter des livres et des BD à tous les adhérents.

P'tit ciné

Contact : Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61
Activité : proposer aux enfants de 3 à 12 ans et aux adolescents des sorties au cinéma l'Image à Plougastel pour y découvrir des films, en sortie nationale la plupart du temps. Les adolescents et adultes peuvent également adhérer afin de bénéficier de tarif abonné sur les séances du week-end.

DIVERS

Amis de Trévarn et du patrimoine

Contact : Jean-Luc RICHARD 02 98 25 01 71
Activité : sauvegarder et entretenir la chapelle de Trévarn et plus généralement le patrimoine sous toutes ses formes.

Association Naturiste Finistérienne

Contact : infos@anf29.org ou 06 10 50 76 39
Activité : promouvoir le naturisme et proposer diverses activités.

Ensemble Paroissial de l'Abbaye de Daoulas

Contact : Marie Dominique SALAUN 02 98 25 80 47
Activité : s'occuper de la paroisse et de la vie catholique sur le canton.

HUMANITAIRE

Fleur du Mékong

Contact : Michelle DEPASSE 02 98 25 00 93
Activité : aider l'enfance en difficulté dans le Delta du Mékong au Sud du Vietnam.

Solidarité Enfants du Monde

Contact : Odile MANAC'H 02 98 25 00 33
Activité : améliorer le quotidien des enfants à travers le monde en agissant dans les domaines de l'alimentaire, de l'éducatif, du sanitaire.

Accueil Solidarité Saint-Urbain

Contact : Fanch DANTEC 02 98 25 07 23
Activité : accueil des demandeurs d'asile.

LOISIRS / ANIMATION

Anches et Cordes

Contact : Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42
Activité : apprendre les musiques traditionnelles avec des professeurs passionnés.

Animation école

Contact : Séverine MESGUEN 06 13 95 64 39
Activité : aider à faire de l'école un lieu vivant, animé en récoltant des fonds qui servent à financer les différents projets de l'école : sorties au théâtre, cinéma, expositions, spectacles de marionnettes, voyage de fin d'année, etc.

Club de bricolage

Contact : Odile THOMAS 02 98 25 02 22
janvier - février 2019

Activité : association dédiée au bricolage pour les jeunes.

Comité d'animation

Contact : Patrice MEUDEC 02 98 25 06 51
Activité : organiser des événements festifs sur la commune tout au long de l'année.

Des idées et des mains

Contact : Marie-Hélène LE GOFF 02 98 25 06 42
Activité : s'initier aux loisirs créatifs (peintures diverses, cartonnage, mosaïque et autres), dans une ambiance d'échange et de convivialité.

Lannur'danse

Contact : Jeanine LE GALL j.c.legall@wanadoo.fr
Activité : apprendre les danses traditionnelles bretonnes et découvrir d'autres danses régionales et étrangères.

Scrap à Lannurvan

Contact : Nathalie ABIVEN 06 89 55 69 22
scrapalanurvan29@gmail.com
Activité : s'initier au scrapbooking pour mettre en valeur vos photographies.

Tous Ensemble

Contact : Jeannine COLIN 02 98 25 07 51
Activité : créer, animer et développer des relations de fraternité à travers diverses activités (pétanque, dominos, marche, gymnastique...).

Café jardin

Contact : Catherine COLOMBERON 02 98 25 00 58
Activité : échanges autour des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

SPORTS

Association de chasse « La Saint-Urbanaise »

Contact : Francis MADEC 02 98 25 00 75
Activité : pratique de la chasse sur la commune.

Entente sportive de la Mignonne

Contact : Olivier MOAL 06 60 70 46 47
Activité : pratique du football au sein du club local issu de la fusion des clubs d'Irvillac et de Saint-Urbain.

Les Cavaliers du Plateau

Contact : Gérard Le ROY gbmcb@orange.fr
Activité : favoriser la pratique de l'équitation de loisir sous toutes ses formes.

Naturvan

Contact : Pascal LE BORGNE 06 71 26 94 65
Activité : pratiquer différentes activités sportives telles que la course à pied, les randonnées et le VTT. Des activités spécifiques sont aussi réservées aux enfants de 6 à 10 ans au sein de la section TOUCH'ATOUT.

Tennis de table

Contact : Claude MAZEAS 02 98 25 03 31
Activité : pratique du tennis de table dans une ambiance conviviale en loisir ou en compétition.

Yoga

Contact : Elen CONAN 06 49 88 76 97
Activité : Cours de hatha yoga et yoga nidra

La Breizh Cani'Tude

Contact : Christel LE CORRE 06 64 13 34 38
Activité : pratiquer le canicross, le caniVTT et la canimarche.



TOUS ENSEMBLE

Cette année encore, l'association « Tous ensemble » de Saint-Urbain a partagé avec les CM2, le jeudi 10 janvier, la traditionnelle galette des rois.



Les élèves entraînés au chant par Jean-Pierre CORRE et Michel HERROU nous ont superbement interprété quatre chansons, puis deux autres accompagnés de quelques aînés. Une très agréable après-midi festive, partage qui sera renouvelé.

Le club a organisé son assemblée générale le jeudi 13 décembre. L'association comptait 82 adhérents en 2018.

Les activités maintenues : pétanque, dominos, jeux de société, la marche, la gym, le « Le savez-vous ? », le 1^{er} lundi de chaque mois. Les goûter d'anniversaire, les visites au FHEL et dans les entreprises. Activités interclubs (repas et deux sorties). Les activités intergénérationnelles (galette des rois, semaine bleue avec les PS1/PS2, pétanque et marche avec les Touch'atout).

Le bureau a été reconduit avec Jeannine COLIN à la présidence, Christian ROCQUINARC'H au secrétariat et Michel CORNEC à la trésorerie.



Infos pratiques

STOP PESTICIDES

La commune a mis à disposition un conteneur au hangar communal pour recevoir les pesticides dont vous voudriez vous débarrasser, car leur utilisation par des particuliers est interdite depuis le 1^{er} janvier de cette année.



NOUVELLE PERMANENCE

La bibliothèque **Les mille feuilles** vous propose une nouvelle permanence le mercredi matin.

Rappel des permanences :

Lundi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 10h30 à 12h00

Jeudi : 20h00 à 21h00

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h00

NOUVELLE ACTIVITÉ

La nouvelle association de Saint-Urbain « Sport et Bien être » propose des cours de Pilates dès le 16 Janvier :

le mardi de 18h30 à 19h45 ou le mercredi de 9h00 à 10h15 (séance de 15 personnes maximum) à la salle de motricité de l'école.

Le Pilates c'est quoi?

Travailler globalement le corps en sollicitant les muscles profonds (ceux qui entourent le bassin et la colonne vertébrale) en accord avec la respiration.

Les 7 principes du Pilates œuvrent pour équilibrer le tonus du corps, optimiser le travail musculaire, prévenir l'usure des articulations.

La séance se termine par une relaxation du corps et de l'esprit.

Tenue de sport obligatoire (vêtements pas trop amples), apporter une bouteille d'eau, et votre tapis de sol.

Anita JEGOU : 06 06 48 86 16

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les associations désireuses d'obtenir une subvention pour l'année 2019 peuvent retirer un dossier en mairie ou le télécharger sur le site Internet de la commune www.saint-urbain.com rubrique « vie associative ».

Le dossier est à déposer pour le 1^{er} avril, dernier délai. Une commission d'élus statuera sur les dossiers et le conseil municipal attribuera les subventions.

CALENDRIER DES ASSOS

Ce calendrier est fait avec les informations transmises par les associations, il est susceptible d'évoluer.

20 janvier	Kig ha Farz (ensemble paroissial)
26 janvier	Conférence jardiner au naturel (Café jardin)
27 janvier	Grand Loto (Entente sportive de la Mignonne)
16 février	Foire aux livres (Fleur du Mékong)
2 mars	Journée crêpes (Solidarité Enfants du Monde)
22 mars	Soirée Cabaret (école)
30 mars	Vide atelier (Scrap à Lannurvan)
6 avril	Canicross aux Paquerettes à dirinon (La Breizh Cani'tude)
28 avril	Randonnée de Trévarn (les amis de Trévarn et du patrimoine)
2 juin	Pique nique Géant (Comité d'animation)
14 ou 21 juin	Soirée Théâtre (Les poquelins)
29 juin	Randonnée gourmande (Comité d'animation)
29 et 30 juin	Portes ouvertes et animations à la chapelle de Trévarn
15 septembre	Trail de la Mignonne (Naturvan)
5 octobre	Moules/frites (ES Mignonne)
13 octobre	Repas (Fleur du Mélong)
Du 19 au 27 oct	Exposition (les amis de Trévarn)
8 novembre	Loto de l'école (Animation école)
30 novembre	Bourse aux plantes (Café Jardin)
28 décembre	Visite du père Noël (comité d'animation)



VISITE DU PÈRE NOËL

Cette année encore nous avons eu la chance d'accueillir le père Noël dans notre commune, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



L'ES MIGNONNE

L'ES Mignonne a organisé le Pot de fin d'année samedi 15 décembre à partir de 11h30 à la salle Ty Kreis-Ker suivi de la distribution des packs équipements pour les 140 joueurs des U18 aux U6.

Sophie KÉREBEL, sponsor représentant l'Agence immobilière Damien KEREDEL de Daoulas et Plougastel-Daoulas a remis un sac à dos à chaque joueur des U9 aux U6.

L'Auto Ecole BOTHOREL de Gouesnou-Guipavas-Bohars a sponsorisé le pack sac de sport des U18 aux U10.

L'Entreprise d'Électricité générale Jérôme CADIOU de Saint-Urbain a sponsorisé le pack senior.

Un grand merci aux sponsors.



U7-6 : éducateurs du samedi :
Luc BEN, Matteo BARBERO,
Arnaud LE GALL

U9-8 : éducateurs du samedi :
Thomas L'HOSTIS,
Killian YVINEC,
Christophe HERROU



Grand loto
Dimanche 11 février
À 14h à la salle Ty Kreis-Ker

Bons d'achats de 300 €, 200 €, 150 € et de 100 €, corbeilles garnies. Bingo, petit train et de nombreux autres lots. Loto animé par Malou de Brest.

L'équipe paroissiale

Vous convie à son traditionnel Kig ha farz
dimanche 20 janvier
salle Ty Kreisker,

après la messe de 10h30.

Repas sur place : 12 € **Merci de réserver**

Part à emporter : 11 €

Permanence de Daoulas : 02 98 25 80 47

M. et Mme DANTEC : 02 98 25 00 07

M. et Mme SALAÜN : 02 98 25 02 81

Café Jardin

La réunion du samedi 26 janvier à 15 heures, à la salle Ty Kreis-Ker, sera consacrée au jardinage au naturel.

Charly RIO, de la Maison de la bio de Daoulas, viendra nous apprendre des trucs et astuces pour remplacer pesticides et autres désherbants.

Un volet particulier sera consacré à la « chasse aux mauvaises herbes ».

Le samedi 23 février, la séance sera consacrée aux bonnes associations de légumes au potager. Retrouvez tous les détails sur le site :

<http://cafejardin29.blogspot.com>

Courriel : cafejardin29@gmail.com.

Café Jardin s'associe à l'appel « Nous voulons des coquelicots » qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Ainsi, elle relaie régulièrement les informations sur les rassemblements devant les mairies (Landerneau pour notre secteur).

Fleur du mékong

Présentera sa 8^e Foire aux livres le
16 février de 9h00 à 17h00,
salle Ty Kreis-Ker

Plus de 6 000 ouvrages seront présentés ce jour à la vente : B.D., littérature, policiers, romans, documentaires, livres enfants...

Tous ces ouvrages sont neufs ou en bon état et sont proposés à un prix de 0,50 € à 2,00 € sauf ouvrages exceptionnels.

Nous recherchons des dons de livres pour enfants et des B.D... (pas d'encyclopédie)
Contact : 02 98 25 00 93 ou fleurdumekong@wanadoo.fr

Les bénéfices sont destinés à l'aide aux enfants défavorisés que nos adhérents parrainent au Sud-Vietnam (participation à l'aménagement, l'équipement de bibliothèques et de blocs sanitaires pour ces enfants ainsi qu'une aide à la nourriture pour leurs familles).

Entrée Gratuite

EXPOSITION LES ANNÉES 50

L'association des amis de Trévarn et du Patrimoine, en collaboration avec la bibliothèque municipale de Saint-Urbain, organise et prépare la prochaine exposition du 17 au 27 octobre sur les « Années 50/60 » qui aura lieu à la salle Ty Kreis-Ker et à la bibliothèque Les mille feuilles.

A cette occasion, l'équipe sollicite l'ensemble des habitants et les associations à participer à cette manifestation.

Pour cela, nous recherchons dès maintenant des objets, des photos, des témoignages... et remercions toutes les personnes qui voudront bien répondre au questionnaire anonyme ci-joint (à remettre en mairie au plus tard le 1^{er} février).

Pour aller plus loin, le souhait de l'association serait d'interviewer quelques habitants désireux de raconter leur propre vécu à cette période. Si vous êtes intéressés, merci de nous transmettre vos coordonnées à la remise du questionnaire.

PORCELAINE DE DAOULAS

La fabrique de porcelaine de Daoulas (1855-1891)

Monsieur Jean-Luc DEUFFIC, poursuivant ses recherches historiques sur Daoulas, lance un appel pour dresser un catalogue et faire un recensement aussi complet que possible de la production de l'ancienne fabrique de porcelaine.

Située rue du Valy, elle a fonctionné une trentaine d'années seulement, de 1855 à 1891, date de décès du directeur, Victor-Jean-Baptiste MARCHAIS, un ingénieur venu de la région de Limoges.

Monsieur DEUFFIC, auteur d'un ouvrage sur Daoulas en 1985, « Chroniques du vieux Daoulas », souhaite retrouver les objets en porcelaine (ou autres) encore présents dans plusieurs familles de la région de Daoulas ou ailleurs, et en faire un descriptif détaillé.

En effet, de nombreux ouvriers de cette fabrique étaient issus des bourgs voisins (Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, Dirinon, Brest, Tréflévénez, etc.), d'autres venaient de beaucoup plus loin (Haute-Garonne, Haute-Vienne, etc.). Généralement, les pièces issues de la fabrique portent la marque « Daoulas / Finistère », mais certaines n'en ont pas.

Je remercie d'avance toutes les personnes qui pourraient me renseigner. On peut le contacter à cette adresse : jldeuffic@gmail.com ; Sa page Internet : <https://sites.google.com/view/daoulas/la-porcelainerie>



CAMPAGNE DU SDIS

Le détecteur de fumée sauve des vies, équipez-vous !

Le détecteur de fumée doit être à l'habitation ce que la ceinture de sécurité est à la voiture : un réflexe ! Il ne réduira pas le nombre de départs de feu mais il pourra sauver des vies grâce à une alerte rapide.

Quel type de détecteur choisir ? Le détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer d'un marquage CE.

Où installer le ou les détecteurs ? La loi impose l'installation d'au moins un détecteur par logement, dans une zone de circulation desservant les chambres. Toutefois, il est conseillé d'en installer plusieurs, par exemple dans : les combles dotés d'un caisson VMC, les volumes comportant chaudière, tableau électrique, machine à laver, sèche-linge, appareils hi-fi-électroménagers, etc.

Qui doit installer et entretenir le détecteur ? C'est au propriétaire, l'occupant du logement veille à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. Retrouvez toute l'information sur le site internet des sapeurs-pompiers du Finistère : www.sdis29.fr

Association extérieures

LE JUDO CLUB DU CANTON DE DAOULAS

organise une soirée crêpes pour la chandeleur le 2 février à la salle Kejadenn de Logonna-Daoulas à partir de 19h ;

Menu adultes 12 € (2 galettes et crêpes à volonté)

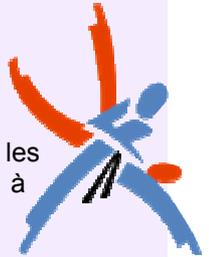
Menu enfant 8 €
(1 galette et crêpes à volonté).

Boissons non comprises.

La soirée est ouverte à tous, les réservations et paiement sont à faire avant le 19 janvier.

Renseignements :

judoclubdaoulas.secretaire@gmail.com ou au 06 98 02 31 35



LA MALADIE D'ALZHEIMER

Vous préoccupe : France Alzheimer 29 vous accompagne dans diverses actions de soutien aux malades et aux aidants familiaux.

Votre contribution sera précieuse : votre don vous donne droit à un crédit d'impôt permettant une déduction de 66%.

Contact : FRANCE ALZHEIMER FINISTERE, 212 rue Jean Jaurès, 29200 Brest

La croix rouge

de Landerneau a lancé une nouvelle activité pour contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes âgées ou isolées dans sa zone d'activité. Elle consiste en visites de courtoisie chez ces personnes.



Toutes les semaines, les bénévoles se rendent compte sur le terrain du nombre croissant de personnes concernées au niveau local. Nous avons actuellement 10 personnes inscrites sur cette activité.

Nous sommes en manque de bénévoles, et sans eux, nous serions obligés de diminuer le nombre de nos visites ou peut-être même d'arrêter cette activité.

C'est pourquoi nous sommes à la recherche de bénévoles.

Totalement bénévoles, les intervenants sont formés et équipés par l'unité locale de la Croix-Rouge française.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, contact : sebastien.polard@croix-rouge.fr ou 06 75 52 23 27.